

Bron, le 28 novembre 2018

## COMMISSION REGIONALE DES LITIGES

Séance du 28 novembre 2018 tenue sur pièces

Election du 15 décembre 2018  
des délégués à l'Assemblée Générale de la F.F.T.  
au titre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

### Membres de la Commission ayant formulé un avis :

*Jean-Claude TAVERNIER (Président), Jacky GAYON (Vice-Président), Simone GUINET (Vice-Présidente), Jean-Daniel PIFFAUT, Roger REBUT, Yves REINARD.*

Dans le cadre de l'examen des candidatures et des listes à l'élection du 15 décembre 2018 des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Française Tennis au titre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis, les membres de la Commission ont pu prendre connaissance :

- de la circulaire d'information du 26 octobre 2018 de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes relative à l'appel à candidature,
- de la liste établie à titre définitif par Monsieur Gilles MORETTON et des pièces remises le 19 novembre 2018 par Monsieur Jean PAVAROTTI au Président de la Commission,
- de la liste établie à titre définitif par Monsieur Michel AMAT et des pièces adressées le 23 novembre 2018 par Monsieur Michel AMAT au Président de la Commission.

### EN CONSEQUENCE,

Vu les articles 91-A-2 et 93 à 97 des règlements administratifs de la F.F.T.,

Vu l'article 55-2 des règlements administratifs de la F.F.T.,

Vu l'article 53-3 des règlements administratifs de la F.F.T. et l'article 25 des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis,

Vu les avis formulés par les membres de la Commission,

Vu l'article 126 des règlements administratifs de la F.F.T.,

**PAR CES MOTIFS, APRES AVOIR DELIBERE SUR PIECES,**

**LA COMMISSION** agissant en qualité de Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Statuant en premier ressort,

***PRONONCE** la validation des listes*

- *conduite par Monsieur Gilles MORETTON, établie à titre définitif, et des candidatures définitives jointes en annexe,*
- *conduite par Monsieur Michel AMAT, établie à titre définitif et des candidatures définitives jointes en annexe.*

***ORDONNE** la publication horodatée sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis de la présente décision,*

***DIT** que, conformément à l'article 126 des règlements administratifs de la F.F.T., la présente décision pourra faire l'objet d'un appel devant la Commission Fédérale des Litiges dans un délai de 48 heures à compter de sa publication sur le site internet de la Ligue.*

Jean-Claude TAVERNIER,  
*Président*



Jacky GAYON,  
*Vice-président*



ELECTION DU 15 DECEMBRE 2018 DES DELEGUES A L'A.G. DE LA  
F.F.T. AU TITRE DE LA LIGUE-AUVERGNE-RHONE-ALPES DE TENNIS

**LISTE CONDUITE PAR G. MORETTON**

**Candidats titulaires :**

1. Gilles MORETTON, numéro de licence : 5982869 T
2. Gilbert NATURALE, 6894771 R
3. Véronique DALEX, 2381705 J
4. Jean PAVAROTTI, 5564789 H
5. Jacques FAYARD, 9322028 N
6. Jacqueline CARLOT, 5659979 A
7. Patrick LUQUET, 3685482 H
8. Béatrice RONJAT, 6518189 M
9. Guy ZUNARELLI, 1490193 Z

**Candidats suppléants :**

10. Marie-Claire COSTA, 0219094 V
11. Philippe LE REVEREND, 6139475 S
12. Colette THIBAUD, 5960069 K

**LISTE CONDUITE PAR M. AMAT**

**Candidats titulaires :**

1. Michel AMAT, numéro de licence : 4203572 Z
2. Hélène COURTY, 5571625 N
3. Roland LONJON, 7061977 L
4. Jacqueline PETIT, 0774776 X
5. Simone BRUGIER, 5593101 G
6. Carine BATJON AUDOUARD, 8647697 V
7. Olivier GOURY, 5697171 B
8. Michel BURGNARD, 9761050 L
9. Paul MERMOUD, 6577003 R

**Candidats suppléants :**

10. Christine FRANCOIS, 0438693 P
11. Hubert PICQUIER, 7153407 S
12. Adeline CACHET CAMBOULIVES, 8644101 L